

Préfecture de la Moselle

9 place de la Préfecture
57 000 Metz
Tél. 03 87 34 87 34

Sous-préfecture de Metz

9 place de la Préfecture
57 000 Metz
Tél. 03 87 34 87 34

Sous-préfecture de Thionville

6 rue Général de Castelnau
57 100 Thionville
Tél. 03 87 84 60 60

Sous-préfecture de Forbach/Boulay-Moselle

11 avenue du Général Passaga
57 600 Forbach
Tél. 03 87 84 60 60

Sous-préfecture de Sarreguemines

4 rue du Maréchal Foch
57 200 Sarreguemines
Tél. 03 87 27 62 62

Sous-préfecture de Sarrebourg/Château-Salins

6 rue de Nancy
57 170 Château-Salins
Tél. 03 87 05 10 22

Antenne de Boulay-Moselle

2A rue du Général de Gaulle
57 220 Boulay-Moselle
Tél. 03 87 79 14 22

Maison de l'état de Château-Salins

8 rue du Président Robert Schumann
57 400 Sarrebourg
Tél. 03 55 74 72 57

Direction des services départementaux de l'éducation nationale (DSDEN)

1 rue Wilson
57 036 Metz
Tél. 03 87 38 63 63

Direction départementale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DDETS)

1 rue du Chanoine Collin
BP 61011
57 036 Metz CEDEX 1
Tél. 03 87 56 54 00

Direction départementale de la protection des populations (DDPP)

4 rue des Remparts
CS 40443
57 008 Metz CEDEX 1
Tél. 03 87 39 75 00

Direction départementale des territoires (DDT)

17 quai Paul Wiltzer
BP 31035
57 036 Metz CEDEX 1
Tél. 03 87 34 34 34

Direction départementale des finances publiques (DDFIP)

1 rue François de Curel
57 036 Metz CEDEX 1
Tél. 03 87 38 68 68

Unité départementale de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL)

2 rue Augustin Fresnel
CS 95038
57 071 Metz CEDEX 3
Tél. 03 87 362 81 00

Unité départementale de l'architecture et du patrimoine (UDAP)

10-12 place Saint-Etienne
57 000 Metz
Tél. 03 87 36 08 27

Délégation territoriale de l'agence régionale de santé (ARS)

Bâtiment Le Platinioum
4 rue des Messageries
57 045 Metz CEDEX 1
Tél. 03 21 60 30 30

Direction territoriale de la protection judiciaire de la jeunesse- Moselle (DTPJJ)

4 rue des Remparts
BP 30318
57 006 Metz CEDEX 1
Tél. 03 87 63 10 64

Direction départementale de la sécurité publique (DDSP)

45 rue Belle-Isle
BP 41072
57 036 Metz CEDEX
Tél. 03 87 16 17 17

Groupement de gendarmerie départementale de la Moselle

2 rue Albert Bettanier
57 070 Metz
Tél. 03 87 56 69 41

Service départemental d'incendie et de secours (SDIS)

3 rue de Bort les Orgues
BP 50083
57 072 Metz CEDEX 3
Tél. 03 87 79 45 00

Direction zonale de la police aux frontières - Est (DZPAF)

120 rue du Fort-Queuleu
BP 55095
57 073 Metz CEDEX 3
Tél. 03 87 62 03 06

Service départemental de l'office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONACVG)

Cité administrative
1 rue du Chanoine Collin
57 036 Metz
Tél. 03 87 34 78 90

En complément des services de l'État, des collectivités et des opérateurs, **25 France Services** délivrent une offre de proximité et de qualité à l'attention de tous les mosellans :

- Abelstroff
- Ancy-Dornot
- Ars-sur-Moselle
- Behren-lès-Forbach
- Boulay
- Dabo
- Delme
- Ennery
- Entringe
- Fameck
- Freyming-Merlebach
- Guénange
- Lorquin
- Metzervisse
- Montigny-lès-Metz
- Morhange
- Nilvange
- Ottange
- Rémyilly
- Rombas
- Verry
- Vic sur Seille
- Woippy
- Bus itinérant

QUELLES DÉMARCHES ?

Les France Services répondent au besoin de l'usager, quel que soit son domicile :

- ☐ faire une demande d'allocation en ligne
- ☐ souscrire un véhicule
- ☐ préparer sa retraite...

Les agents sont formés pour trouver des solutions innovantes. Il n'y a pas de redirection vers d'autres services publics, chaque demande fait l'objet d'une réponse précise.

LE RÔLE DU PRÉFET

Le préfet de Metz est le représentant de l'État en Moselle. Il est responsable de la gestion de la Moselle. À partir des centres d'implémentation des services au public et dans le cadre du schéma départemental de développement des services publics :

- ☐ le préfet veille que le projet est en adéquation avec le schéma départemental de développement des services publics ;
- ☐ il agit d'une manière proactive et innovante en matière de services publics, la priorité étant donnée aux personnes vulnérables et aux personnes éloignées de la commune ;
- ☐ le préfet veille à ce que les France Services de l'Agence nationale de la performance des services publics répondent à l'attente de qualité ;
- ☐ une fois la convention de l'initiative locale conclue, le projet est lancé et se poursuit dans une logique d'accompagnement.

PRÉFET DE LA MOSELLE



Réseau France services en Moselle



PRÉFET DE LA MOSELLE



Santé, famille, retraite, recherche d'emploi...

Les services du quotidien à moins de 20 minutes de chez vous.



L'État et ses partenaires sont à vos côtés :

